



SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016 TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	1477
2 ORDRE DU JOUR	1477
2.1 2016 07 127 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016....	1477
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	1478
3.1 2016 07 128 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016	1478
4.1 QUESTION ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION RÉGULIÈRE....	1479
6. RAPPORTS	1479
6.1 RAPPORT DU MAIRE SUR SES ACTIVITÉS.....	1479
6.2 RAPPORT DES COMITÉS	1479
6.3 RAPPORT DU D.G.	1479
7. ADMINISTRATION.....	1479
7.1 2016 07 129 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – LE 10 NOVEMBRE 2016.....	1479
7.2 2016 07 130 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – LE 10 NOVEMBRE 2016 – AUTORISATION AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	1480
7.3 2016 07 131 AFFICHEUR DE VITESSE	1481
7.4 2016 07 132 DEMANDE DE DON – CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DU CHUS	1481
7.5 2016 07 133 MANDAT À L'ÉTUDE DE JACQUES BLANCHARD POUR LE CHEMIN SCALABRINI.....	1481
7.6 2016 07 134 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE	1482
7.7 2016 07 135 GOLF DU MAIRE DE WATERVILLE.....	1482
8. URBANISME.....	1482
9. VOIRIE MUNICIPALE	1483
9.1 2016 07 136 RECHARGEMENT DES CHEMINS	1483
10. HYGIÈNE DU MILIEU	1484
10.1 LES SOURCES D'EAU CHEZ MONSIEUR ANDRÉ RAYMOND	1484
10.2 2016 07 137 INSPECTION PAR CAMÉRA SUR LE RÉSEAU PLUVIAL DU CHEMIN TREMBLAY	1485
11. SÉCURITÉ	1485
12. LOISIRS ET CULTURE	1485
13. CORRESPONDANCE.....	1485
13.1 2016 07 138 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	1485
14. TRÉSORERIE	1485
14.1 2016 07 139 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 JUILLET 2016	1486
14.2 DÉPÔT DE RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES DU MOIS DE JUIN 2016.....	1487
14.3 2016 07 140 VIREMENT DE FONDS.....	1487
15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1487
16 2016 07 141 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE.....	1487



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 4 juillet 2016, à 19 h, présidé par le maire monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard

Monsieur Yvon Desrosiers,
Monsieur Ronald Bergeron
Monsieur Gary Caldwell

Est absente madame Nicole Pinsonneault

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2.1 2016 07 127 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

1. Ouverture

- 1.1 Moment de réflexion
- 1.2 Mot de bienvenue du maire
- 1.3 Présence des conseillers du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1 Question et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire sur ses activités
- 6.2 Rapport des comités

7. Administration

- 7.1 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 10 novembre 2016



- 7.2 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le novembre 2016 – autorisation au secrétaire-trésorier
- 7.3 Afficheur de vitesse
- 7.4 Demande de don – Campagne de financement de la fondation du CHUS
- 7.5 Mandat pour arpenter le chemin Scalabrini
- 7.6 Renouvellement contrat d'assurance
- 7.7 Golf du maire de Waterville

8. Urbanisme

9. Voirie municipale

- 9.1 Rechargement des chemins

10. Hygiène du milieu

- 10.1 Les sources d'eau chez monsieur André Raymond
- 10.2 Inspection par caméra sur le réseau pluvial du chemin Tremblay

11. Sécurité

12. Loisirs et culture

13. Correspondance

- 13.1 Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1 Adoption des comptes à payer du mois de juin 2016
- 14.2 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 30 juin 2016
- 14.3 Virement de fonds

15. Varia et période de questions

16 Levée de la séance régulière

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 2016 07 128 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents



QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Question et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

Le directeur général dépose son rapport sur le suivi des dossiers en cours.

5. Présence et période de questions

Est présent M. Roger Désorcy, dossier de l'évaluation du garage et le fossé du chemin Vanasse.

6. Rapports

6.1 Rapport du maire sur ses activités

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à 8 rencontres et/ou réunions à la MRC.

6.2 Rapport des comités

Madame la conseillère Émilie Groleau a participé à 2 rencontres et/ou réunions
Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à 2 rencontres et/ou réunions.
Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers a participé à 2 rencontres et/ou réunions.
Monsieur le conseiller Ronald Bergeron a participé à 1 rencontre et/ou réunion.
Monsieur le conseiller Gary Caldwell a participé à 1 rencontre et/ou réunion.

6.3 Rapport du D.G.

Le rapport du directeur général est déposé.

7. Administration

7.1 2016 07 129 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 10 novembre 2016

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le secrétaire-trésorier doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité;

ATTENDU que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

- a. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2016 auront été payées avant la



transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook aux fins de la vente des immeubles.

- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2015 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes 2016 aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook aux fins de la vente des immeubles.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.2 2016 07 130 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 10 novembre 2016 – autorisation au secrétaire-trésorier

ATTENDU que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

ATTENDUE que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 537 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

- a. D'autoriser le secrétaire-trésorier ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, le montant des taxes dues, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra le jeudi 10 novembre 2016;
- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer, au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé;
- c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;
- d. D'autoriser le secrétaire-trésorier à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées au 30 juin 2016, et ce sujet à la vente à l'enchère.



VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.3 2016 07 131 Afficheur de vitesse

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'autoriser l'achat d'un afficheur de vitesse modèle Safespace 650 Signe système à énergie solaire tel que décrit sur la quotation 25227 du 13 juin 2016 au montant de 7 203.03 \$ incluant les taxes de Méga-Tech;

Que le modèle 650 soit configuré en français;

Que la dépense soit comptabilisé au poste 03 31050 723.

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire 03 31050 723.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.4 2016 07 132 Demande de don – Campagne de financement de la fondation du CHUS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le versement d'un don au montant de 125 \$ dans le cadre de la campagne de financement du CHUS.

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire 02 190 00 447

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.5 2016 07 133 Mandat à l'étude de Jacques Blanchard pour le chemin Scalabrini

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser l'Étude de Jacques Blanchard à réaliser une description technique pour une partie du chemin Scalabrini fermé tel que proposé dans la lettre du 26 mai 2016;

Que le coût pour réaliser les travaux de ± 1,25 km est de 1 100 \$ plus taxes pour



l'ouverture du chemin Scalabrini et incluant la virée.

Que l'ouverture du chemin demeure tel que montré au plan déposé le 26 mai 2016.

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire 02 320 00 521

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.6 2016 07 134 Renouvellement du contrat d'assurance

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE renouveler la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) au coût de 21 330 \$ pour l'assurance annuel incluant 250 \$ pour l'assurance bénévole et 371 \$ pour le camion pour la période du 7 août 2016 au 7 août 2017.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au Groupe Ultima Inc.

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.7 2016 07 135 Golf du maire de Waterville

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser monsieur le maire Bernard Marion à participer au souper du Tournoi de golf du maire de Waterville pour un montant de 45 \$.

D'autoriser la direction générale à faire l'inscription et le paiement.

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire 02 110 00 310

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8. Urbanisme



Rien à signaler

9. Voirie municipale

9.1 2016 07 136 Rechargement des chemins

Attendu que les travaux consiste à du rechargement, entretien des fossés, des ponceaux, la signalisation et tous les travaux connexes suivants la liste;

Attendu que la liste des travaux recommandés est à l'annexe A;

IL EST PROPOSÉ madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser les crédits budgétaires de 79 712 \$ suivants la liste des chemins dans le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

D'approprier la subvention provinciale à l'amélioration du réseau routier au montant de 56 000 \$ et en immobilisation de 23 712 \$;

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire exécuter les travaux de rechargement suivant la liste des travaux.

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire 03 310 23 721

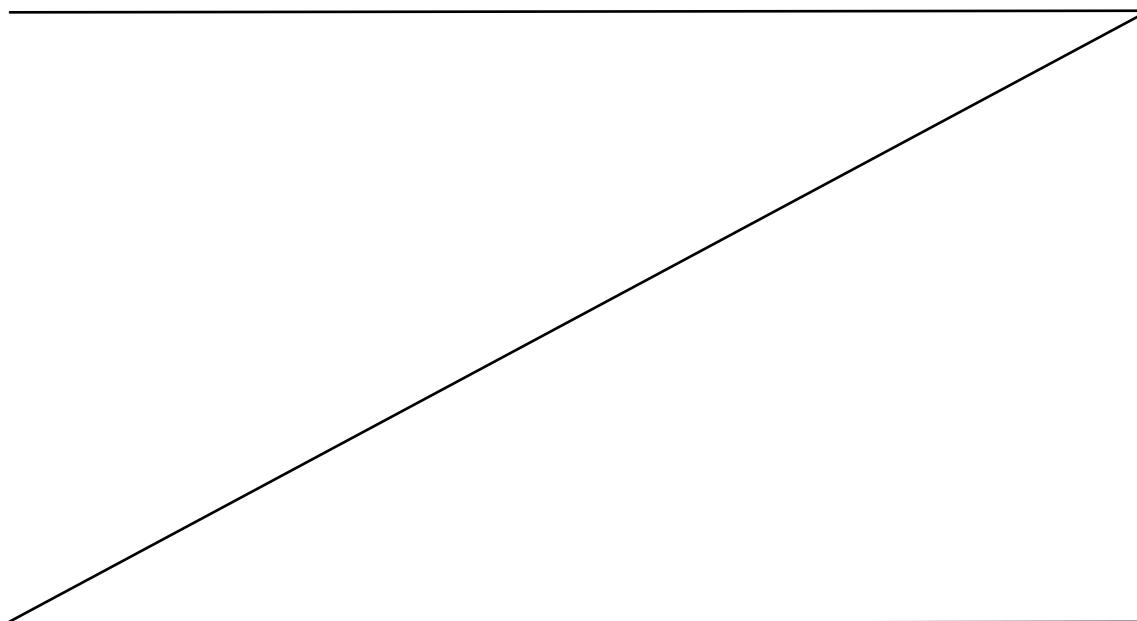
VOTE

POUR : 5

CONTRE : 0

ADOPTÉ

Annexe A





RÉSUMÉ TRAVAUX 2016

ANNEXE A	Prix
1) FOSSÉ CHEMIN MASSON Description : travaux sur une longueur de plus ou moins 1800 mètres. Il y a des endroits qui aurait besoin de casse-pierre pelle mécanique 16h, trois camions pendant 16 h, tramak 3h	7 000.00 \$
2) RECHARGEMENT CHEMIN ROBINSON/DE LA RIVIÈRE Description : travaux sur une longueur de 1100 mètres, 7 mètres de large, 0.100 mètres pour l'épaisseur 115 voyages , 10 trucks 10 heures, niveuse 10 h	26 200.00 \$
3) FOSSÉ CHEMIN ROBINSON/DE LA RIVIÈRE Description : travaux sur une longueur de plus ou moins 1400 mètres. Il y a des endroits qui aurait besoin de casse-pierre pelle mécanique 16h, trois camions pendant 16 h	6 000.00 \$
4) RECHARGEMENT CHEMIN FAVREAU RTE 251 Description : travaux sur une longueur de 500 mètres, 8.5 mètres de large, 0.100 mètres pour l'épaisseur 62 voyages , 10 trucks, 5 heures, niveuse 5 h	13 900.00 \$
5) RECHARGEMENT CHEMIN BESSETTE Description : travaux sur une longueur de 500 mètres, 7 mètres de large, 0.100 mètres pour l'épaisseur 51 voyages , 10 trucks, 5 heures, niveuse 5 h 12 400.00 \$	0.00 \$
6) FOSSÉ CHEMIN ST-LAURENT Description : travaux sur une longueur de plus ou moins 400 mètres pelle mécanique 7h	1 000.00 \$
7) FOSSÉ CHEMIN RIVARD Description : travaux sur une longueur de plus ou moins 150 mètres pelle mécanique 6h, TRAMAK 4H	1 500.00 \$
8) RECHARGEMENT CHEMIN DU BOISÉ Description : Travaux sur une longueur de 950 mètres, 7 mètres de large, 0.100 mètre pour l'épaisseur 100 voyage, 10 camions pour 10h, niveuse 10h	24 100.00 \$
TOTAL	79 700.00 \$

DAVID ROY, inspecteur municipal

Déposé au conseil le 4 juillet 2016

Réjean Fauteux,
Directeur général

10. Hygiène du milieu

10.1 Les sources d'eau chez monsieur André Raymond

Le point est reporté à une date ultérieure.



10.2 2016 07 137 Inspection par caméra sur le réseau pluvial du chemin Tremblay

ATTENDU que les actions proposées sont le nettoyage des conduites 250 mm PVC et autre et l'inspection CCTV afin de répondre aux normes demandées par le MAMOT;

ATTENDU que le mandat demandé est de faire l'inspection et le nettoyage des conduites pluvial;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le nettoyage et inspection des conduites pluviales au montant de 2 964.30 \$ plus taxes à la firme Le Groupe A.D.E. Inc.;

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire 03 310 51 722

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

Rien à signaler

12. Loisirs et culture

Rien à signaler

13. Correspondance

13.1 2016 07 138 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la correspondance du mois de juin 2016 soit déposée et adoptée.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie



14.1 2016 07 139 Adoption des comptes à payer au 4 juillet 2016

Considérant que le directeur général dépose la liste des salaires pour le mois de juin 2016;

Considérant que le directeur général dépose des comptes payés durant le mois de juin 2016;

Considérant que le directeur général dépose la liste des comptes à payer au 6 juin 2016;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

De ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de juin 2016 du chèque 500437 au chèque 500447 pour un montant de 11 944.09 \$;

De ratifier le paiement des comptes fait durant le mois de juin 2016 soit :

- Du chèque 3736 au 3764 au montant de 98 979.47 \$
- Du dépôt directe 97 au 108 au montant de 23 242.88 \$

Chèques payé après la séance du 6 juin 2016

- Chèque 3765, au montant de 1655.64 \$
Paiement FQM

Prélèvement payé après la séance du 6 juin 2016

- Du prélèvement 13684 au 13696 au montant 7089.88 \$

D'autoriser le paiement des comptes à payer au montant de 163 330 .87 \$:

- du chèque 3766 au 3788 pour un montant de 107 599.56 \$
- du prélèvement 13697 au 13602 pour un montant de 7 383.27 \$
- du dépôt directe 109 au 117 pour un montant de 48 348.04 \$.

Chèques payé après la séance du 4 juillet 2016

- Chèque 3789 au montant de 5000.00 \$
Paiement quittance : Résolution 2016 06 122
- Chèque 3790 au montant de 125.00 \$
Don à la Fondation du CHUS
- Chèque 3791 au montant de 331.07
Remboursement de taxes de service : Résolution 2016 06 107
- Chèque 3792 au montant de 165.00 \$
Loisirs de Waterville – Invitation au golf
- Chèque 3793 au montant de 120.42
Ministère du Revenus du Canada

Dépôt direct payé après réunion

- Dépôt direct no 118 au montant de 386.03 \$



- Laboratoire Environnex

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14.2 **Dépôt de rapport des revenus et dépenses du mois de juin 2016**

Le directeur général dépose l'état des revenus et dépense pour les périodes 2016-01 et 2016-02.

14.3 **2016 07 140 Virement de fonds**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le virement de fonds du poste 59 12000 000 Financement de projet en cours de 27 712 \$ au poste 03 41001 000 Financement de projet de 27 712 \$.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15. **Varia et période de questions**

16 **2016 07 141 Levée de la séance régulière**

Considérant l'ordre du jour épuisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire du 4 juillet 2016 soit levée, il est 21 h 28.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	Réjean Fautoux Directeur général et secrétaire-trésorier
--	--